

## Colloque annuel de la chaire Villes et numérique de Sciences Po

# Plateformes et territoires

Paris, 3 mai 2018

La chaire Villes et numérique de l'École urbaine de Sciences Po, en partenariat avec le Centre d'études européennes et de politique comparée, organise le 3 mai 2018 un colloque portant sur la thématique « Plateformes et territoires ». Entreprises d'intermédiation et de services numériques, les plateformes ont émergé ces dernières années dans de multiples secteurs des politiques urbaines : transports et mobilité (Uber, Lyft, Waze, Blablacar), logement et tourisme (AirBnb), logistique (Amazon, Deliveroo), etc., bousculant les systèmes d'acteurs et leurs modes de régulation. Ce colloque organisé en trois axes de réflexions vise à interroger les relations entre ces nouveaux acteurs de l'économie numérique et les territoires afin d'analyser conjointement ce que les plateformes engendrent pour les territoires et ce que les territoires font aux plateformes.

Fondées sur des enquêtes empiriques, les propositions pourront relever de plusieurs champs disciplinaires en sciences sociales (science politique, sociologie, géographie, économie, urbanisme et aménagement, droit, etc.) et pourront s'inscrire notamment dans les trois axes suivants :

### 1. Plateformes et gouvernance territoriale

En quoi les plateformes transforment les gouvernances territoriales ? Comment et dans quelle mesure sont-elles devenues des acteurs incontournables des politiques urbaines et d'aménagement ? L'absence d'implantation physique de ces acteurs de l'économie numérique les rendent-ils ingouvernables ? Quelles sont les stratégies de régulation conduites par les Etats et les villes ? Visent-elles les plateformes et/ou leurs utilisateurs ? *A contrario*, quelles sont les stratégies déployées par ces entreprises pour faire évoluer la régulation en leur faveur ? Comment mobilisent-elles leurs utilisateurs comme une force politique ? Observe-t-on des modes de gouvernance localisés des activités des plateformes ?

### 2. Les stratégies d'implantation territoriale des plateformes

Comment les plateformes s'inscrivent dans les territoires ? Est-ce que les plateformes proposent des services similaires partout dans le monde ou disposent-elles de stratégies différenciées en fonction des territoires ? En quoi les modes d'organisation politique structurent-ils le potentiel de marché et la standardisation des services proposés ? Quels sont les arrangements locaux entre plateformes et gouvernements ?

### 3. Représentations, pratiques et gestions de l'espace

Quels sont les effets sur l'espace urbain de l'usage de ces plateformes ? Qui sont leurs utilisateurs ? Certains territoires ou groupes sociaux sont-ils valorisés / écartés ? En quoi ces services participent-ils aux processus de métropolisation ? Quels sont leurs effets sur les frontières administratives, institutionnelles et territoriales ? Les données collectées par les plateformes transforment-elles les modes de représentation et de conception de l'espace urbain ?

**Calendrier :**

Date limite de proposition de communication : 20 février 2018

Examen des propositions et retour sur les propositions : 10 mars 2018

Colloque : 3 mai 2018 à Sciences Po (Paris)

Les propositions, d'une page et rédigées en français ou en anglais, devront être adressées à Antoine Courmont ([antoine.courmont@sciencespo.fr](mailto:antoine.courmont@sciencespo.fr)) au plus tard le 20 février 2018. Elles devront expliciter la thématique de la communication, la question de recherche, le cadre théorique et la méthodologie ainsi que les matériaux mobilisés.

**Organisateurs :**

Antoine Courmont, chercheur post-doctorant au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po

Patrick Le Galès, directeur de recherche CNRS au Centre d'études européennes et de politique comparée, doyen de l'École urbaine de Sciences Po